

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 JANVIER

LA RENTRÉE

Au moment où le doyen d'âge, M. Blanc, prenait possession du fauteuil présidentiel au Palais-Bourbon, on pouvait compter dans la salle des séances cinq députés, pas un de plus ni de moins ! Ce fait, unique dans les annales législatives, méritait d'être noté. Est-il imputable à l'influenza ? Toujours est-il que les demandes de congé sont arrivées en masse à la présidence de la Chambre des députés.

LE PLAN MINISTÉRIEL. — Dans les couloirs, aucune animation. On s'entretenait des délibérations du cabinet. Au conseil de ce jour, M. Rouvier a exposé les projets budgétaires pour 1891 et a soumis à ses collègues une proposition tendant à dégrever les propriétés non bâties dont la Chambre sera saisie immédiatement. Aucune information n'a transpiré sur la fameuse interpellation Tirard. Mais on racontait que le président du conseil, fort vexé d'avoir soulevé ce lièvre, ne songeait qu'à faire oublier l'incident et que M. Gerville-Réache serait prié de ne pas donner suite à son interpellation sur les bruits de voyage du Président de la République à Bruxelles.

Les ministres se sont mis d'accord sur le programme parlementaire. Aussitôt après l'élection des bureaux et la vérification des pouvoirs on placera en tête de l'ordre du jour les propositions ayant un caractère économique et social. Le ministère profiterait des débats soulevés par l'une des nombreuses interpellations pour s'expliquer sur la politique générale et poser une fois encore la question de confiance.

Après quoi on entamerait la discussion des réformes agraires et ouvrières.

L'ORDRE DU JOUR. — L'installation du bureau ne pourra avoir lieu que jeudi. Le président ouvrira la session par le discours d'usage. En tête de la vérification des pouvoirs viendra l'élection de M. Bischoffsheim qui sera vivement contestée.

Les trois interpellations déposées au mois de décembre dernier et qui, renvoyées à un mois, devraient être discutées sont celles : de M. Bourgeois (Jura), sur la convention monétaire de l'union latine ; de M. Lachize sur la grève du Rhône ; de M. Chiché sur les anciens députés nommés à des fonctions publiques. La Chambre ne pourra donc aborder les propositions diverses dont elle est saisie avant les premiers jours de février.

Le premier mois de l'année aura donc été perdu à peu près entièrement pour l'œuvre législative.

UNE SÉANCE PERDUE. — Dans le scrutin pour l'élection du président qui a duré de 2 heures à 3 heures 1/2, 266 députés seulement ont voté. La majorité de la Chambre étant de 289, le scrutin a été nul. Le président a levé la séance en annonçant qu'une nouvelle séance aurait lieu à 4 heures et qu'il serait procédé à l'élection du bureau par appel nominal. On se demandait si le *quorum* serait atteint ?

A 4 heures, il est procédé au scrutin par appel nominal.

M. Floquet est élu président par 215 voix sur 295 votants ; il y a eu 226 suffrages exprimés et 69 bulletins blancs ou nuls.

Le scrutin pour les vice-présidents n'ayant pas donné de résultat, un 2^e tour aura lieu jeudi.

SÉNAT. — Séance de 20 minutes ouverte sous la présidence de M. Kiéner, doyen d'âge des sénateurs présents. Après le tirage au sort des bureaux et l'éloge funèbre de MM. le marquis de Malleville et Grandperret, décédés pendant les vacances, la prochaine séance a été fixée à jeudi pour l'élection du bureau. M. Le Royer n'aura pas de concurrents.

Quelle piteuse ouverture de session !

INFORMATIONS

MORT DE M^{me} KESTNER

On annonce la mort de M^{me} Kestner, mère de M^{me} Floquet et grand-mère de M^{me} Jules Ferry, décédée l'avant-dernière nuit, à l'âge de 84 ans.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Nous avons déjà signalé les projets de grève générale qui s'agitent dans certains milieux socialistes. L'exécution de ce dessein se poursuit. On a décidé notamment d'envoyer à chaque ouvrier un manifeste exposant les « moyens pratiques » d'arriver à cette grève et d'en délimiter le programme pour chaque corps de métier. Un comité central des grèves se vante d'avoir réuni des fonds suffisants pour soutenir la lutte pendant un mois. On assure que ce comité serait propriétaire de deux boulangeries situées dans le XIV^e et le XIX^e arrondissement et que, pendant la grève, ces boulangeries fourniraient du pain au prix de revient.

LA FORCE PRIME LE DROIT

L'annonce de l'ultimatum de guerre envoyé par l'Angleterre au Portugal, au moment où, dans ce pays, comme d'ailleurs dans toute l'Europe, on croyait le conflit à peu près terminé, a jeté dans toute la nation portugaise une émotion qui a facilement tourné à l'effervescence. Le gouvernement qui a charge de l'existence du peuple a jusqu'ici résisté à cet entraînement et su éviter une lutte inégale. Le cabinet a cédé à la pression violente d'une puissance de premier ordre avec laquelle le Portugal ne pouvait raisonnablement se mesurer. On ne peut l'en blâmer et ceux qui manifestent le plus hautement leur émotion, d'ailleurs légitime, rendront hommage à la sagesse de leurs gouvernants et lui sauront gré d'avoir résisté à leur entraînement. Quant à l'Angleterre, nous doutons que cette mise en pratique dès longtemps préparée — on s'en peut convaincre par le rassemblement exagéré des forces navales britanniques à Saint-Vincent et au Cap-Vert — de l'axiome barbare, *la Force prime le droit*, ajoute un fleuron bien brillant à sa couronne.

LA FRANCE ET TRIPLE-ALLIANCE.

Le Journal de Genève revient sur la nouvelle

lancée par lui d'un rapprochement entre notre gouvernement et l'Angleterre.

Il s'exprime ainsi :

« Si tout rapprochement avec l'Angleterre est *ipso facto* un rapprochement avec la triple alliance, il ne semble pas que, sous cette forme indirecte, il y ait rien là qui puisse froisser le sentiment national le plus susceptible.

L'état de santé du colonel Lebel inspire de vives inquiétudes à sa famille et à ses nombreux amis.

L'inventeur de notre nouveau fusil n'est âgé que de cinquante-deux ans.

Après avoir longtemps dirigé l'école normale de tir du camp de Châlons, il commande à Sedan le 420^e régiment d'infanterie.

C'est dans cette garnison qu'il a dû s'aliter et que sa vie se trouve aujourd'hui en danger.

INCENDIE D'UN THÉÂTRE

On télégraphie de Moissac :

« Le théâtre Sabatier vient d'être complètement détruit par un incendie ; le théâtre, qui était tout neuf, venait d'être livré au public ; il avait été construit pour remplacer le théâtre Bonnier, détruit dernièrement par un incendie. »

QUEL DROLE DE GOUVERNEMENT !

Les dictateurs qui se sont installés au pouvoir, à Rio-de-Janeiro, et qui décrètent tous les jours de nouvelles mesures propres à régénérer les nouveaux Etats-Unis du Brésil, viennent de faire une réforme attendue avec impatience : ils ont changé le calendrier.

Bientôt ils modifieront les noms des saints et les supprimeront même, si l'on réclame. Pour le moment, ils se contentent de modifier les noms des jours et des mois.

C'est d'un comique achevé.

D'abord les jours de la semaine :

Dimanche s'appellera Humanidi, jour de l'homme, en opposition de la dénomination religieuse du jour de Dieu. Il faut biffer Dieu. M. Fonseca et ses collaborateurs n'ont point fait une révolution pour laisser la Providence sur le calendrier. Il n'admettent pas cette provocation permanente à leur incroyance.

Les autres jours s'appelleront :

Maridi, jour du mari ; patridi, jour du père ; filidi, jour du fils ; fratridi, jour du frère ; dominidi, jour de la maison ; matridi, jour de la mère.

Pour les mois, les rénovateurs du Brésil ont été embarrassés. Après de mûres délibérations, ils ont décidé que les douze mois porteraient, dans l'ordre actuel, les noms suivants :

Moise, Homère, Aristote, Archimède, César, Saint-Paul, Charlemagne, Dante, Gutenberg, Shakspeare, Descartes et Frédéric-le-Grand.

Le gouvernement brésilien travaille activement, et non sans succès.

Au moins voilà des réformes.

Pour les avoir retardées, dom Pedro méritait bien l'exil.

ALPHONSE XIII

L'avant dernière nuit a été très tranquille. Les forces reviennent rapidement. Le retour de l'appétit s'affirme énergiquement.

M. Sagasta a vu le roi et a causé assez longuement avec la régente qui s'est montrée beaucoup moins affligée en faisant part de ses espérances.

Après son entrevue avec la régente, M. Sagasta s'est entretenu avec les médecins et leur a demandé des renseignements catégoriques. Ces derniers lui ont répondu que les probabilités de sauver le roi augmentaient, qu'ils n'osaient pas encore déclarer que toute crainte avait disparu, mais que si nul incident ne survenait, le malade allait entrer dans la période de convalescence.

LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

Les nouvelles particulières du Portugal confirment qu'une grande agitation y règne.

Toutes les classes de la société sont très excitées contre l'Angleterre ; l'armée partage le sentiment populaire.

Tous les journaux espagnols blâment la façon d'agir de l'Angleterre.

Le ministre des affaires étrangères a présenté des excuses au consul anglais pour l'insulte faite à l'écusson du consulat. Il a annoncé que les coupables seraient poursuivis devant les tribunaux, et les dommages réparés.

CRISE MINISTÉRIELLE.

Dans la soirée d'avant hier, les ministres se sont réunis en conseil et après une longue délibération ont décidé de donner leur démission.

Cette démission ayant été acceptée, M. de Serpa-Pumentel a été chargé de former un nouveau cabinet dont la constitution ne paraissait pas d'ailleurs devoir soulever de sérieuses difficultés.

Au Conseil d'Etat, M. Serpa-Pumentel, chef des conservateurs libéraux, a déclaré qu'il aurait fallu sans doute ordonner la retraite des forces du Chili, mais de n'accéder aux autres demandes de l'Angleterre que si cette dernière consentait à soumettre immédiatement le différend à un arbitrage.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 janvier 1890.

Le marché est ferme mais sans animation. Le 3 0/0 s'inscrit à 87.68 ; le 4 1/2 0/0 finit à 106.70.

On constate plus d'activité sur les établissements de crédit. Le Crédit Foncier monte à 4,310. Les obligations foncières et communales participant à six tirages par an ont eu des transactions très actives.

La Banque de Paris et des Pays-Bas se consolide à 798.75. La Banque Nationale du Brésil conserve une ferme attitude à 516.25.

La Société Générale est tenue à 465. La Banque d'Escompte finit à 517.50. Le Crédit Lyonnais, toujours animé, se négocie à 710. La Société des Dépôts et Comptes courants est à 600.

Le mouvement de reprise s'accroît sur les fonds Portugais. Le 3 0/0 est à 63.65, le 4 1/2 0/0 reste à 491.

Le Panama fait 77. Le Gaz de Madrid qui

doit regagner bien vite son coupon de 10 francs est demandé à 463.75.

La Galicia s'est échangée de 23 à 24. On signale beaucoup d'achats pour compte de petits capitalistes.

L'obligation des Chemins Economiques en hausse à 394.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque A. Froidefond, 8, rue Drouot, à Paris (11^e année), se charge de toutes les opérations de bourse aux mêmes conditions que les agents de change, mais avec une couverture plus réduite en espèces ou en titres.

M. Hue, sequestre de la C^{ie} de Panama, n'acceptant pas de rembourser par correspondance les versements effectués sur les obligations Panama à lots non libérées, la Banque de l'Ouest informe qu'elle se charge de remplir toutes les formalités. On peut donc lui adresser les titres, 14, place du Havre, à Paris.

BOURSE DE PARIS

Du 14 Janvier 1890

3 0/0.	87 70
3 0/0 amortissable.	95 40
4 1/2.	106 52

NOUVELLES MILITAIRES

Les Saint-Cyriens rentrent ce soir, et leurs cours recommenceront demain matin.

Pour rattraper le temps perdu par ces deux semaines de vacances, le ministre de la guerre a décidé de supprimer les congés de Pâques dans les Écoles de Saint-Cyr et Polytechnique. Le congé de Pâques se réduira à une sortie générale de deux jours, le dimanche et le lundi.

LES NOUVEAUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE

Deux nouveaux régiments de cavalerie seront formés le 1^{er} avril.

Afin de les placer dans les meilleures conditions possible pour leur instruction, le ministre de la guerre a décidé qu'ils seraient organisés dans d'anciennes garnisons, laissées vacantes par le départ de vieux régiments pour des villes nouvellement pourvues de troupes à cheval.

Dôle et Lure terminent leurs casernements.

Celui de Dôle sera occupé par le 19^e dragons, venant de Saint-Etienne, où le 29^e dragons va sous peu commencer sa formation.

Lure, où les casernes ne sont pas tout à fait terminées, est réservé au 2^e dragons qui quittera Chartres à la fin du printemps.

Le 30^e dragons, qui devrait être formé à Chartres le 1^{er} avril, sera constitué à cette date à Alençon où des casernements neufs vont être prêts.

Le 31^e dragons, qui n'est prévu que pour le second trimestre de 1890, sera formé à Chartres à l'issue des manœuvres.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Secours aux malades

Nous enregistrons avec empressement l'information suivante qui sera, nous en sommes certain, accueillie avec grand plaisir et partagée par ceux de nos lecteurs, si nombreux, que des campagnes de guerre anciennes ou récentes ont mis à même d'apprécier les efforts déployés et la puissance des moyens mis en œuvre par la grande Société mère de l'assistance aux blessés de nos armées de terre et de mer.

« La Société française de secours aux blessés militaires, que préside M. le maréchal de Mac-Mahon, a mis à la disposition de l'assistance publique la tente-baraque qu'elle a fait figurer dans son exposition de l'Esplanade, avec tout le matériel de literie et de lingerie nécessaire pour le service de vingt malades.

» Ce baraquement est installé à l'hôpital Lariboisière.

» La Société française de secours aux blessés militaires a, d'autre part, fait parvenir à nos malades du Tonkin, pour la nouvelle année, 3,000 francs d'objets de lainage et de menues douceurs, qui leur sont distribués par l'entremise des sœurs de Quang-Yen, de Hanoï, de Tourane et d'Haiphong. »

Si nous ajoutons à ce qui précède que le bulletin de la Société, d'octobre 1889, mentionne pour le 1^{er} semestre de l'année qu'une somme nette de 7,520 francs a été répartie entre 375 anciens blessés de nos guerres antérieures, leurs veuves ou leurs ascendants, nous n'aurons signalé à la reconnaissance de l'armée qu'une toute petite partie des bienfaits dont s'honore à bon droit, et peut-être trop modestement, cette grande et belle association.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

La Musique municipale donnera le deuxième concert d'hiver, au Foyer du Théâtre, mercredi prochain 22 janvier, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Fantaisie sur *Rigoletto*, pour clarinette : Musique municipale.
2. Fantaisie pour cor, de Lorenz, exécutée par M. Henry, cor solo de l'Association artistique d'Angers.
3. Air de la Coupe, de *Galathée*, chanté par M^{lle} Michaud.
4. Cavatine de Rossini, pour bugle : Musique municipale.
5. *David chantant devant Saül*, par un amateur.
6. Mélodie pour cor, de Weber, par M. Henry.

7. Fantaisie chasse, de M. Chaussier, par M. Henry.

8. *Paul et Virginie*, par M^{lle} Michaud.

9. *Les Saisons*, par M^{lle} Michaud.

10. *Valérie*, mazurka : Musique municipale. Le Chef de musique, V. MEYER.

L'Influenza n'est point encore en décroissance chez nous. Le nombre des malades est toujours aussi grand.

C'est par erreur que, d'après nos confrères, nous avons dit hier que le petit séminaire Mongazon était licencié.

La rentrée a eu lieu au jour fixé, après six jours de vacances, le lundi 6.

L'ÉLECTRICITÉ AU THÉÂTRE

On nous demande si l'administration municipale de Saumur ne songera pas à remplacer l'éclairage actuel du Théâtre par l'éclairage électrique.

Les nombreux sinistres de théâtres, signalés dans le cours de 1889, ont presque toujours été occasionnés par le gaz. Pourquoi, puisque Saumur possède une usine électrique à la prospérité de laquelle M. Combiar a trinqué, notre maire ne proposerait-il pas au Conseil municipal de substituer l'électricité au gaz dans le théâtre de Saumur ?

Il y va de la conservation de notre salle de spectacle et surtout de la sécurité des spectateurs.

Nous renvoyons la demande à qui de droit. La question est assez grave pour mériter une interpellation de quelques-uns de nos conseillers qui ont souci de la vie de leurs concitoyens.

La même question est soulevée également à Tours.

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire en date du 30 novembre dernier, approuvé par une décision de M. le ministre de l'intérieur en date du 8 janvier, M. le docteur Bontemps a été nommé médecin de la prison de Saumur, en remplacement de M. Perreau, révoqué.

M. Perreau est évidemment un docteur mal pensant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Jean-Eugène-Alcide Soullisse, employé de commerce, et Adeline-Eugénie Lardé, sans profession, tous deux de Saumur.

Alfred-Théodore Doublet, naturaliste, et Léonie Perreau, couturière, tous deux de Saumur.

Alexis Faison, charcutier, de Saumur, et Marie Goury, sans profession, de Nevers (Nièvre).

Louis Beausse, cultivateur, de Douces, et Louise-Marie Langlois, domestique, de Saumur.

THÉÂTRE DE SAUMUR

M. A. Cadoppi, directeur d'une tournée artistique d'opéra, nous prie d'annoncer qu'il viendra jouer *Rigoletto* à Saumur dimanche prochain 19 janvier, avec le concours de deux artistes de talent, M^{me} Monterin et M. Bernier.

NOS COMPATRIOTES AU TONKIN

Nous lisons dans l'*Avenir du Tonkin*, du 23 novembre 1889, sous le titre *Langson* :

« Un accident qui, heureusement, n'a pas eu de suites graves, a failli coûter la vie à notre résident, ainsi qu'à M^{me} Unal.

» Le 15 novembre, vers 2 heures, M. Unal traversait le Song-ky-kong, dans un bateau faisant le service des bacs. Il avait avec lui M^{me} Unal, M. l'aide-commissaire André, le quan-an, cinq coolies et un cheval. Le sampan était modérément chargé pour son tonnage et il venait d'être réparé. Au milieu du fleuve, il commença à se remplir ; on fit force de rames pour gagner la rive ; mais le bateau ne tarda pas à couler à pic.

» M. Unal, étouffé par un commencement de congestion, perdit à peu près le sentiment ; on le vit disparaître plusieurs fois pour revenir à la surface ; il fut recueilli après plus de 8 minutes d'efforts, avec l'aide de M. André, par un sampan venu au secours.

» Pendant que cela se passait, M^{me} Unal était assistée par M. André, dont le sang-froid et le dévouement, dans ces circonstances, sont au-dessus de tout éloge ; il fut assez heureux pour la maintenir, en attendant l'arrivée de la deuxième barque.

» Le quan-an et les coolies qui se soutenaient à l'aide d'épaves, furent également recueillis sains et saufs.

» Une enquête est ouverte pour déterminer la cause de cet accident.

» Nous sommes heureux de savoir que M. Unal est complètement remis de cet accident, qui aurait pu altérer gravement sa santé. »

M. Unal, résident à Langson, est parent de M. Unal, aujourd'hui conseiller à la Cour de Poitiers et précédemment vice-président du tribunal à Angers.

M. André, le jeune aide-commissaire de marine dont on parle ici avec grand éloge, est le fils de M. Jules André, rédacteur en chef de l'*Union de l'Ouest*.

L'*Union de l'Ouest* ajoute qu'elle a reçu une lettre de Langson du 22 novembre, qui confirme tous les détails de l'*Avenir du Tonkin*. Le bac qui portait M. Unal avait coulé au milieu du fleuve par 12 mètres de fond. Tous les acteurs de ce petit drame ont eu un moment de vive angoisse. Aujourd'hui, tous se portent très bien. La saison est très bonne ; il ne fait ni chaud ni froid dans la région.

50 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

CHAPITRE XI

Quatre heures sonnaient au clocher de Saint-Michel-en-Grève, lorsque Margaret, quittant la baleinière qui venait de l'amener au yacht, monta sur le pont du *White-Swan*.

Elle souffrait ; mais qui s'inquiétait d'elle sur le joli navire ?

Barbara Morridge, assise sous une tente de coutil rayé, était toute à l'absorption d'une tasse de thé. Plus loin, lord Mac-Bayle tenait gravement sa ligne au-dessus du flot.

— *Beautiful weather*, murmura l'Écossais.

— Oui, mon père, un ciel magnifique.

— *My dear*, reprit la gouvernante, c'est le temps pour le lunch. Volez-vos permettre moi à servir à vos ce tranche de pudding. Il était pâfite.

Et comme Margaret faisait un signe de négation :

— Eh bien, alors, prenez de ce bon petit

tarte aux gooseberries.

— Merci, Morridge, je n'ai pas faim.

— Vous n'êtes pas faim, Margaret ! fit l'Anglaise en ouvrant des yeux sincèrement étonnés ; oh ! moi, avec ce bise de mer, je suis toujours, toujours faim.

Pour la seconde fois, Barbara Morridge se coupa une tranche de pudding, ne remarquant rien : ni le visage altéré de Margaret, ni sa démarche chancelante ; n'entendant rien : ni le sanglot refoulé qui échappait à la jeune fille, ni cette voix sombre, douloureuse, qui est l'écho d'une âme brisée.

Son père ne l'entendait pas davantage. Non, Margaret n'avait pas un ami à qui confier sa peine. Tristement elle descendit l'étroit escalier, tout en bois de rose, pénétra dans sa cabine aux tentures claires, aux rideaux tirés sur les sabords, et se laissa tomber sur son divan. La tête dans les mains, elle demeurait comme anéantie ; ses joues étaient marbrées de rouge, ses lèvres serrées ; puis, tout à coup, ses yeux devinrent étincelants, indices de l'orage violent qui passait sur ce cœur.

— Quelle humiliation, disait-elle avec amertume ; comme il me méprise ! comme il m'a traitée !...

Et je ne sais quelle voix intérieure lui répondait :

— Ce dédain, tu l'as mérité, car tu gaspilles ta vie, tu te laisses dominer par tous tes caprices... Tu passes à côté du bonheur !

— Ah ! le bonheur, balbutiait la pauvre Margaret, le bonheur, qui me le donnera jamais ?... Il n'y a que d'être aimée qui compte.

Le regard sombre, elle songeait à son père qui péchait, à Morridge qui lunchait, à son amie Germaine qui lui enlevait le cœur de celui qui était son rêve, son idéal ; de celui qu'imprudemment son ardente imagination avait paré de toutes les vertus, du seul homme enfin, que, elle, si fière, eût jamais consenti à prendre pour maître.

— Ah ! Germaine, disait-elle encore, Germaine, que tu me fais de mal... plus que tu ne peux croire. Si tu le savais, tu m'épargnerais... mais, tu ne le sauras jamais... non, jamais !

Les yeux brillants, sous ses paupières humides, elle regardait sa chambrette ; ce petit boudoir vraiment princier, avec ses laques, ses cuivres, ses craquelés, ses meubles bas-capitonés des plus riches étoffes. Un miroir à main, au cadre artistement sculpté, surmontait

une table de toilette, couverte de flacons à garnitures d'argent, contenant les essences les plus fines, des houppettes de cygne, des boîtes remplies de poudre de veloutine. Dans l'armoire restée entr'ouverte, on apercevait les costumes si élégants, mais si excentriques ; et, soudain, se levant et saisie de rage contre ses somptueuses parures :

— Tout cela, s'écria-t-elle, oui, tout cela m'a valu de bien dures paroles.

Elle avait pris en main un grand chapeau, étrange et provoquant avec ses énormes touffes de plumes aux couleurs vives.

— Je l'ai mis l'autre jour, dit-elle, et je l'ai entendu murmurer à l'oreille de son aïeule :

— Cette Écossaise, c'est une frondeuse, une M^{lle} de Montpensier... mais une jeune fille modeste et candide comme je les aime... non, ma mère, ah ! certes non.

De son petit pied, Margaret foula nerveusement l'élégante coiffure.

— Et ces cigarettes que je fumais si crânement aux applaudissements des sots qui m'entourent ; et ce grand éventail de plumes, dont je me faisais évanouir par les baronnets ; et ces robes de la haute fashion, où mon costumier

THOUARS. — L'influenza vient de faire son apparition à Thouars et de nombreux habitants payent, en ce moment, leur tribut à cette maladie qui a fort heureusement un caractère bénin.

Parmi le personnel des chemins de fer de l'Etat, en résidence à Thouars, on compte une quarantaine de malades; les docteurs Charrier et Verrier, médecins de l'administration, font preuve d'un grand dévouement et se prodiguent pour soigner tous leurs malades.

On signale également de nombreux cas d'influenza et de rougeole dans notre garnison.

LES THÉÂTRES A NANTES

La crise théâtrale vient de prendre fin à Nantes. Les artistes réunis en société vont continuer et terminer la saison, sur laquelle un mois sera diminué (la campagne prendra fin le 31 mars). La ville ne réduira pas le chiffre de la subvention et en fera profiter l'association des artistes. Elle leur abandonne aussi la plus grande partie du cautionnement de l'ancien directeur.

LES OFFICIERS DE SANTÉ

Il s'agit d'une nouvelle loi abolissant les officiers de santé.

Grand branle-bas. Comme toujours, le corps médical s'est divisé en deux.

Mon Dieu, je ne prétends pas démontrer que les officiers de santé soient tous des aigles. Mais si l'on était trop exigeant, n'y aurait-il pas à abolir un certain nombre d'entre les docteurs dûment patentés ?

Le diplôme ne fait pas plus la science que l'habit ne fait l'homme. Il y a, parmi ces officiers de santé dont on a demandé la mort, une foule de braves gens qui seraient de médiocres théoriciens, mais dont la pratique a fait des guérisseurs plus sûrs que les inventeurs de systèmes et les cultivateurs de microbes.

La grande médecine, aujourd'hui, a un terrible défaut. Elle dépense tout son effort à chercher les origines des maladies, mais n'a aucunement souci d'en chercher le remède. Or, — en ce moment surtout je suis apte à juger la chose, — quand on m'explique comment ça commence, je me dis, moi malade, qu'on ferait bien mieux de me montrer comment ça finit.

L'officier de santé n'avait pas d'autre but : couper court aux souffrances. Il n'y réussissait pas toujours, parbleu ! mais, du moins, il allait droit devant lui.

Et puis vous n'avez pas l'embarras du choix. Si vous le supprimez, un tiers des communes de France restera sans secours d'aucune sorte ; car un docteur ne s'établit pas dans une localité où l'espèce mortelle ne foisonne pas suffisamment.

Cela vous étonne, qu'on ne trouve pas dix

a mis tout son art ; et ces essences, et ces bibelots...

En parlant ainsi, elle jetait à terre, avec un souverain mépris, chacun de ces objets, répétant encore pour la seconde fois :

— Que de paroles acerbes vous m'avez values !... Ce marquis de Trémur n'est pas comme tous les autres ; ils me blâment quand tous m'encensent.

Et timidement :

— Voilà, peut-être, pourquoi il me platt tant !...

Puis, avec une amère tristesse, elle reprit : — Mais lui n'a rien vu que mes excentricités ; il n'a rien deviné de mes sentiments... rien... oh ! rien !... Il n'a que de la haine pour miss Mac-Bayle... que du mépris...

Elle parlait très vite, d'une voix ardente ; puis, se calmant peu à peu, réfléchissant, elle se prit à dire avec résignation :

— Après tout, il a bien fait de me préférer Germaine : n'a-t-elle pas toutes les qualités ? Que de grandes choses dans sa vie : le travail, le dévouement, le respect filial... Et de quoi se remplit la mienne ? les parures, les voyages, les futilités de toutes sortes, des sommes folles dépensées pour mes caprices...

(A suivre.)

médecins pour un malade. J'étais aussi dans ces idées-là avant d'avoir eu communication des statistiques curieuses et authentiques qui prouvent le contraire.

Il résulte de ces statistiques-là que le chiffre des médecins reçus va toujours croissant, et que le chiffre des médecins qui exercent va toujours décroissant.

Dame ! que voulez-vous ? La politique en mange tant ! Ils sont tous députés, ministres, sous-préfets, sénateurs, conseillers de préfecture, percepteurs.

Il doit même y en avoir qui poussent l'amour des charges officielles jusqu'à s'être fait nommer gardes champêtres.

Pas gentil, messieurs, de lâcher ainsi Esculape ! Mais, du moins, trouvez bon qu'on bouche les trous que vous vous plaisez à faire. (Monde illustré.)

PIERRE VÉRON.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Qu'est-ce que les « Prévoyants de l'Avenir »

(Suite et fin)

M. Bertrand examine ensuite, parmi les hypothèses dont a parlé M. de Lafitte, celle qui se réalisera sûrement, au moins dans une certaine mesure :

« Les Prévoyants de l'Avenir, dit-il, ne se recrutent pas à Paris seulement : ils ont des sections déjà nombreuses en province (la centième vient de se constituer à Lille) ; il y en a une à Angers) ; de fréquentes conférences faites par des hommes distingués et animés d'une conviction d'apôtres, répandent la doctrine et provoquent, à toute occasion, la création de sections nouvelles. La Société possède un journal mensuel et est, en somme, parfaitement organisée pour une active propagande (1).

« Dans ces conditions, quelle sera sur le public, la réclame aidant, l'effet de ce premier dividende bien réel, en bonnes espèces sonnantes, de 4,000 francs, par exemple ? Je ne vois rien d'impossible à ce que, sous le coup de ce dividende, la Société, qui étendra alors son réseau sur tout le pays, ne recrute, en cette seule année, la vingt et unième, une masse de plus de 400,000 adhérents. »

M. J. Bertrand recherche alors ce que produira cet accroissement du nombre des sociétaires ; il fait porter ses calculs sur des chiffres différents de ceux qu'a disséqués M. Prosper de Lafitte, mais il arrive exactement aux mêmes conclusions. Il montre que les dividendes iront sans cesse en s'abaissant, et que, si cette promotion extraordinaire de plus de 400,000 membres peut retarder la période d'anémie, ce sera seulement pour la rendre plus aiguë et plus durable, et cela précisément au moment où cette promotion sera admise au partage.

Enfin, il ajoute : « Si l'on avait trois ou quatre de ces promotions d'affolement, correspondant à ces premiers dividendes exorbitants, l'anémie viendrait trois, quatre ans plus tard... et n'en durerait que plus longtemps. »

IV

M. Prosper de Lafitte, de son côté, a fait remarquer que la Société des Prévoyants de l'Avenir a été fondée le 12 décembre 1880 et autorisée le 23 février 1884.

Il pose cette question : « La Société a-t-elle fonctionné entre ces deux dates ? »

« Les fondateurs ont-ils payé leur cotisation du mois de décembre 1880 ? »

Si oui, voici quelles seraient les conséquences de ce fait, déduites de calculs très simples qui sont figurés en trois tableaux, très bien étudiés par M. de Lafitte.

Les fondateurs auraient accompli leurs vingt ans de stage réglementaire, non pas en 1900 mais en 1899, et le premier partage se ferait non plus en 1901, mais en 1900 ; et alors au

(1) Le 3 décembre dernier, les Prévoyants de l'Avenir donnaient, à Paris, un bal splendide. Qui a payé les violons ?

lieu de compter 612 parties prenantes à ce premier partage, nous en compterions seulement une quinzaine.

Or, l'avoir social, calculé au 31 décembre 1899, sera de 32,449,000 francs (d'après le tableau 1) et de 33,029,000 francs (d'après le tableau 3).

Les intérêts à partager seraient de 4,297,960 francs et de 2,204,160 francs respectivement, dans les deux cas.

Le nombre des parties prenantes étant de seize, au plus (d'après la table H^m), le premier dividende serait un nombre rond de 84,000 fr. dans le premier cas (table 1) et de 43,000 fr. dans le second (table 3) par part, par chaque partie prenante !!!

Eu égard à l'énormité de ces dividendes, la question posée mériterait, pensons-nous, une réponse précise.

Or M. Prosper de Lafitte attend toujours une réponse à cette demande de mars 1888. En avril 1888, M. Bertrand, dans le *Journal des Savants* (février 1888), donne son opinion en faveur des calculs de M. de Lafitte.

Les Prévoyants de l'Avenir n'ont répondu ni à l'un ni à l'autre.

La vérité est que les Prévoyants de l'Avenir, ne prévoyant pas l'épargne, ne peuvent obtenir équitablement que des dividendes inférieurs, en moyenne, aux pensions que leur servirait une Compagnie d'assurance sur la vie.

La première promotion, celle des fondateurs, réalisera un bénéfice colossal et scandaleux ; les autres promotions seront de plus en plus désillusionnées.

Nous sommes, en France, peu faits aux saines idées de Prévoyance et d'Assurance ; aussi, les Prévoyants de l'Avenir trouvent dans le public une proie facile ; — on ne pourra, en un jour, modérer cet entraînement irréflecté. A la décharge des Prévoyants, on peut dire qu'ils ne savent pas ce qu'ils font, car leur confiance est aveugle devant tout l'appareil qu'on déploie pour les attirer. Ce qu'on leur promet ne peut se réaliser. MM. Prosper de Lafitte, J. Bertrand, Hippolyte Maze ne voient qu'une solution à toutes les difficultés inextricables avec les statuts actuels : une dissolution volontaire d'une société qu'on n'eut peut être jamais fondée, si, avant l'autorisation, les fondateurs avaient entendu et compris quelques sages conseils.

Nous avons fait notre devoir en signalant ces faits aux nombreux Angevins qui font partie des Prévoyants de l'Avenir. Ils sont 1,500 adhérents dans la ville d'Angers ! Puisse ce cri d'alarme être entendu. Les Prévoyants de l'Avenir ont tout prévu... sauf l'avenir de leur Société dans laquelle 3,334,994 fr. sont déjà engrenés !

Il serait à désirer que la Presse, se préoccupant davantage qu'elle ne le fait de toutes ces questions économiques et financières, dise la vérité sur toutes les Sociétés, Compagnies ou entreprises quelconques qui, à la quatrième page des journaux, sollicitent tous les jours les épargnes et les capitaux du public. Les Habiles feraient moins de dupes, et les tripoteurs d'affaires surveillés de près deviendraient impuissants, à moins qu'ils ne préférèrent Mazas ou Nouméa. Cette dernière observation ne s'adresse pas, évidemment, aux fondateurs des Prévoyants de l'Avenir, qui ne sont que des imprévoyants et des calculateurs de second ordre.

G. DE CAPOL.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Janvier-Avril 1890

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.—Tarif spécial A n° 41 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 40 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de

la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

On parlait, hier, du terme devant Calino.

— Je ne comprends pas, fit-il, les appréhensions que le jour du terme cause à tant de gens. Si tout le monde faisait comme moi, ce jour-là serait exactement comme un jour ordinaire.

— Et comment faites-vous ?

— Je paie mon terme la veille !

25 seulement !

Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure), le 6 septembre 1889. — Ma femme souffrait de maux d'estomac, la moitié d'une boîte de vos **PILULES SUISSES** à 1 fr. 50 la boîte a suffi pour la guérir. La maladie a disparu, et je vous autorise à le publier.

(Sig. lég.) GOUY, poseur au chemin de fer.

Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 20 janvier 1890

FATINITZA

Opérette en 3 actes, paroles de F. Coveliers, musique de FRANZ DE SUPPÉ.

Au 1^{er} acte, un camp retranché russe sur les bords du Danube gelé. Décor entièrement nouveau.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAS DE NÉGLIGENCE

La situation sanitaire est trop grave pour qu'on n'apporte pas un soin attentif à sa santé. Aussi, vous engageons-nous, pour combattre l'épidémie régnante, l'*Influenza*, à prendre chaque jour quelques **PILULES GICQUEL**.

Capsules GUYOT. — Deux ou trois capsules Guyot, à chaque repas, guérissent ou soulagent en peu de jours les rhumes négligés, bronchites chroniques, le catarrhe, l'asthme, la phthisie. — Capsules Guyot véridiques, 2 fr. 50 le fl. — Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
DE A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin... (le litre) 2 fr.
Vieux... 3 fr. 50
Très vieux... 3 fr.
Très vieux supérieur... 3 fr. 50
Choix qualité extra... 4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsh et Chamet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, 7.

D'un jugement par défaut rendu au profit de M^{me} Hortense Gaudais, lingère, épouse du sieur Jules Léger, marchand d'épicerie et rouennerie, actuellement en état de faillite, avec lequel elle demeure à Allonnes, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, contre ledit sieur Léger et M. Doussain, syndic de sa faillite, demeurant à Saumur,

Il appert que ladite dame a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait, certifié conforme par moi, avoué-licencié soussigné.

Saumur, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

(48) L. ALBERT.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques De MARCHANDISES

Dépendant de la faillite du sieur BOULITTE, armurier.

Le VENDREDI 17 Janvier 1890, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue Saint-Jean, n^o 45, dans une maison occupée par le sieur BOULITTE, armurier,

Il sera vendu :

Quatre-vingt-quinze fusils de divers systèmes, carabines, canardières, pistolets, revolvers, cartouches, machines à coudre, soie, fil, comptoirs, boîtes, outils, soufflet de forge, et une grande quantité d'articles de chasse de toutes sortes.

Il pourra être fait des lots au gré des acquéreurs.

S'adresser, pour traiter à l'amiable, avant et pendant la vente, soit à M. DOUSSAIN, syndic de la faillite Boulitte, soit à M^e PROUX, commissaire-priseur.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER Pour Noël 1890. MAISON AVEC MAGASIN

Rue d'Orléans, en face l'Hôtel de Londres, Occupée par M^{me} FISCHER, marchande de pianos.

S'adresser à M^{me} BRINDEAU, à Sainte-Anne, et chez M. MEYER, rue d'Alsace. (872)

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites
Guéris par
Le Sirop et la Pâte Pectorale de
A. PRADEAU
Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle.

ON DEMANDE une Jeune Fille sachant coudre, repasser, et un peu de cuisine, pour être domestique dans une maison aux environs de Saumur.
S'adresser au bureau du journal.

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les PILULES BEECHAM PURIFIENT le SANG et en REGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie MOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies.

VOITURES NEUVES et d'OCCASION et CAMION A VENDRE.

LE MEILLEUR PRÉSERVATIF DE L'INFLUENZA Rhums naturels

IMPORTÉS DIRECTEMENT PAR L'ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

RHUM vieux de la Martinique.....	2 fr. le litre
— Sainte-Lucie.....	2 50
— vieux de la Jamaïque.....	3 »
— très vieux.....	4 »
— Grenade (qualité sans rivale).....	5 »

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges

SAUMUR
Prix Modérés

ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
12, Rue des Pyramides, PARIS

LES ASSASSINATS MAÇONNIQUES

Par LÉO TAXIL et PAUL VERDUN
Un volume in-12 de 416 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR									
LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX					BORDEAUX — SAUMUR — PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13		5 54
Linzières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivry	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (État)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 1		4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24		2 18	4 57	9 11	2 22	2 59
Thouars					2 44	5 33	9 37	2 44	3 28
Niort					3 58	4 30	8 42	4 31	5 20
Saintes					6 30	11 52		6 12	7 53
Bordeaux					9 52	3 34		9	11 13

LIGNE D'ORLÈANS									
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS					PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES				
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Direct mixte soir
Nantes	10 45			8 25	8 55	12 7	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35		
La Méritré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1		
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25			
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32			
Saumur (arrivée)		3 22	7 33	12 59	4 7	6 39			
(départ)		3 27	7 38	1 11	4 20	6 52	10 24		
Varennes		3 27	7 52	1 16	4 31	7 13	10 30		
Port-Boulet		3 52	8 20	1 41	4 51	7 29	10 50		
Langeais		4 26	8 59	2 3	5 46	8 11	11 16		
Tours (arrivée)		5 9	9 42	2 46	6 35	8 51	11 48		
Paris (arrivée)		10 39	4 40	10 46	2 35	5 7			

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir		
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5		
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45		
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32		

SAUMUR — BOURGUEIL									
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir		
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30		
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40		
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5		

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir				
Poitiers	6 5	6 55	12 53						
Moncontour	7 41	10 48	2 27						
Loudun	8 41	1 46	3 4						
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38						
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30				
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41				
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52				
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1				
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24				
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10					

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS									
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir				
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57				
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42				
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 42				
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21				
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31				
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41				
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14				
Loudun	8 24		4 14	3	10 13				
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48				
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16				

SAUMUR — LA FLÈCHE									
STATIONS	matin	soir	soir	STATIONS	matin	matin	soir		
Saumur	5 30	1 15	7 20	La Flèche	7 15	10 25	5 5		
Vivry	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	10 46	5 21		
Longué	5 55	1 56	7 48	Baugé	7 52	11 13	5 43		
Jumelles	6 7	2 18	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 57		
Baugé	6 22	2 44	8 19	Longué	8 24	12 51	6 17		
Clefs	6 39	3 12	8 38	Vivry	8 37	12 44	6 23		
La Flèche	6 52	3 30	8 52	Saumur	8 50	12 30	6 40		